



**MAIRIE DE SERS**  
Tél : 05.45.24.91.10  
Fax : 05.45.24.03.32  
[mairie@serscharente.fr](mailto:mairie@serscharente.fr)

**COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL du 04 février 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le 04 février 2025, le Conseil Municipal de cette commune dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Roland VEAUX, Maire.

**Date de la convocation** : 28 janvier 2025

**Présents** : Mmes DUTEIL – DULAC – VIGNAUD – FANUCCI – VAUZELLE - MM VEAUX – MICHEL – RABAUD – MAGNON – TESTEMALE – DOBY – MAHERAULT – LAFON.

**Absents** : M. ANDRIEUX P.

**Secrétaire de séance** : Christiane DUTEIL.

**ORDRE DU JOUR :**

**1 – VENTE DU BAR**

La précédente délibération ne tenant pas compte de la TVA, il convient de reprendre les montants à savoir 8 399.97 € pour la Commune et 108 423.03 € pour l'EPFNA.

Accord unanime du Conseil.

**2 – RECENSEMENT DE LA POPULATION**

Lionel MAHERAULT, 1<sup>er</sup> adjoint, présente un bilan du recensement en cours et évoque les difficultés rencontrées.

Il présente également le mode de rémunération des agents recenseurs, à savoir :

- 0.50 € par feuille de logement
- 1.00 € par bulletin individuel
- Frais de déplacement
- Frais de participation à la formation

### **3 – VENTE D'UNE PARCELLE**

Monsieur le Maire fait part de la proposition d'un acquéreur d'une parcelle aux Fontenelles. Le Conseil municipal accepte à l'unanimité cette vente et autorise Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires. (notaire, géomètre....)

### **4 – ÉLABORATION DES ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (ZAE<sub>nR</sub>)**

Lionel MAHERAULT présente la demande de la préfecture pour délibérer et valider la cartographie de la Commune de SERS et confirme le solaire photovoltaïque sur toitures sur l'intégralité de la Commune.

Le Conseil accepte à l'unanimité.

### **5 – PRÉPARATION DU BUDGET**

Dans l'attente de la dotation globale de fonctionnement, Monsieur le Maire sollicite les élus sur les travaux à entreprendre. Une liste est établie et sera examinée dans le cadre du budget 2025.

### **6 – QUESTIONS DIVERSES**

- **LES SOIRS BLEUS** : La manifestation sera organisée en juillet. Patrick MAGNON sélectionnera les compagnies.
- **VÉLOS** : Le Grand Angoulême va installer Place de la Bascule une plateforme « vélos » en location.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h.